

EDD : LE POSITIONNEMENT DU RESEAU IDEE

Le Réseau IDée a mis en place en 2017-18 un processus réflexif autour de l'Education au développement durable (EDD). Suite à une recherche théorique et une enquête qualitative auprès des associations membres, une journée de débat-formation, une publication (plus d'infos sur <https://www.reseau-idee.be/ere-edd/>),

nous affirmons que :

- L'ErE n'est pas l'EDD ni l'ErE DD (cfr tableau téléchargeable¹).
- Le Réseau IDée a pour but la promotion de l'*éducation relative à l'environnement*, la défense et le réseautage de ses multiples acteurs (conformément à l'art.3 des statuts)
- Au sein des associations membres, nous retrouverons plusieurs approches (non exclusives mais spécifiques): l'EDD en est une, à côté d'autres comme l'éducation à/par la nature, l'éducation permanente, à l'écocitoyenneté, vers la transition, etc. Aucune de ces approches ne peut assimiler les autres.
- L'ErE a elle seule ne peut être considérée comme de l'EDD. Toute action ou politique en matière d'EDD devrait associer à la fois les acteurs de l'ErE et ceux de l'éducation à la solidarité mondiale et solidaire, à la santé, à la citoyenneté... Cette nécessaire collaboration est d'ailleurs l'une des plus-values de l'EDD, et va dans le sens des missions du Réseau IDée (conformément à l'art.3 des statuts²).
- Ce débat déjà ancien autour de l'EDD est progressivement remplacé aujourd'hui par celui de la « transition ». Les mêmes questions - questions d'identités, de communication, de posture idéologique et pédagogique, de rapport au monde politique et économique - y sont applicables.

En cohérence avec ces affirmations, nous veillerons à ce que :

- **Memorandum porté par le Réseau IDée** : s'il n'est porté que par le Réseau IDée et ses membres, il s'agira d'un mémorandum concernant l'éducation relative à l'environnement (c'est ce qu'il sera indiqué sur la couverture), et non l'ErE DD. Cela n'empêchera pas de dire que l'ErE est l'un des piliers de différents enjeux sous-jacents : DD, transition, ...
- **Mémorandum multisecteurs**, porté par différents acteurs associatifs : le Réseau IDée consultera ses membres mais sera libre de négocier avec ses partenaires d'autres secteurs les termes utilisés.
- **Consultation** : pour les plans, stratégies et autres politiques publiques *sur des matières en lien avec le DD* - stratégie DD, alimentation durable, mobilité durable... - le Réseau IDée veillera à ce que l'ErE y soit présente et affirmée comme l'un des piliers de l'EDD.
- **Accord de coopération** : si possible enlever la référence à l'EDD, pour ne garder que ErE. Si impossible, en toute logique, devront y être associés l'administration DD, voire d'autres secteurs éducatifs (ce qui diluerait néanmoins le fonctionnement et la finalité de l'accord).
- **Processus du type « Assises de... »** : Garder la mention ErE (et non ErE DD). Si il porte la mention EDD, veiller à y associer d'autres secteurs éducatifs (ECMS, santé...).
- **Communication générale** : le Réseau IDée est le réseau des associations d'ErE (et non d'ErE DD). Parmi ses membres, certaines associations œuvrent au DD.

¹ https://www.reseau-idee.be/inforidee/pdf/Infor_1_2018.pdf

² https://www.reseau-idee.be/presentation/RID_Statuts.pdf